

# Langues et Cultures Européennes (LCE)

## Allemand

### Qu'est-ce que la LCE ?

- C'est un enseignement en langue facultatif.
- Cet enseignement s'adresse aux élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> motivés qui souhaitent approfondir leurs connaissances de la langue allemande, découvrir un peu plus l'Allemagne et la culture allemande.
- Cet enseignement veut aussi apporter sa contribution à la formation d'une conscience européenne chez nos jeunes élèves.

### Quelles en sont les modalités ?

Cet enseignement s'ajoute aux 2h30 de l'horaire hebdomadaire en LV2 :

- En 4<sup>ème</sup> : + 2 heures hebdomadaires
- En 3<sup>ème</sup> : + 2 heures hebdomadaires

### Quelles activités seront proposées ?

- L'accent est mis sur la compréhension et l'expression orale.
- Les élèves seront invités à travailler sur la plateforme Tele-Tandem<sup>®</sup> avec notre collègue partenaire en Allemagne. Ils pourront alors être en lien avec des élèves de leur âge du lycée/collège de Clenze et ainsi appliquer et étendre leurs connaissances en allemand via des projets de travail orientés sur l'action.
- Les élèves auront l'occasion de travailler sur des supports authentiques de communication portant sur le quotidien de jeunes allemands et sur l'aspect civilisationnel de l'Allemagne (géographie, importance des Länder, la vie quotidienne, les fêtes, les sports ...).

### Quels sont les objectifs de la LCE en allemand ?

- Il s'agit de donner la possibilité aux élèves ayant de meilleures connaissances en allemand de choisir en seconde une DNL (discipline non-linguistique) par exemple : Physique au lycée de Luzarches/ Histoire au lycée de L'Isle-Adam). Il s'agit donc de préparer les élèves à ce cursus qui pourra leur être proposé au lycée s'ils le souhaitent.

### Quels avantages pour les élèves ?

- On remarque que les élèves inscrits en LCE ont plus d'aisance pour comprendre et s'exprimer, tant à l'oral qu'à l'écrit, que les élèves ayant suivis le cursus traditionnel.
- Cet atout permet d'obtenir plus facilement le niveau A2, niveau en langue, indispensable pour l'obtention du Brevet des Collèges et de préparer les élèves à la certification internationale en allemand proposée en seconde au lycée de Luzarches: niveau A2 / B1.
- A long terme, l'enjeu est d'importance car maîtriser une langue étrangère telle que l'allemand est de plus en plus recherché par les entreprises françaises souhaitant s'implanter en Allemagne et dans certains pays de l'Est ainsi que par les entreprises allemandes implantées en France.

### Comment s'inscrire ?

- Il est attendu des élèves souhaitant s'inscrire en LCE Allemand, rédigent une lettre en français qui indique les raisons pour lesquelles ils souhaiteraient intégrer cette option.
- Il leur faudra passer un entretien de recrutement s'il y avait un trop grande nombre de candidatures.
- Attention un élève ayant candidaté pour la LCE Anglais ne peut le faire pour la LCE Allemand.

